

Ecole Doctorale Biologie - Santé

Directeur	Laurent BECK
Dir. Adj. Angers	Frank BOURY
Dir. Adj. Brest	Jacques-Olivier PERS
Dir. Adj. ONIRIS	Bruno LE BIZEC
Dir. Adj. Rennes	Nathalie THERET

UNIVERSITE / BIOLOGIE
BRETAGNE / SANTE
LOIRE

Modalités du concours 2020

Rôle d'une Ecole Doctorale

- **Politique d'admission** des doctorants, fondée sur des critères explicites et publics (Règlement Intérieur : https://ed-bs.u-bretagneloire.fr/fr/4_documents-de-reference)
- **Organise une sélection pour l'attribution de financements (CDE)**
- Organise les **échanges scientifiques** entre doctorants et avec la communauté scientifique
- Propose aux doctorants des **activités de formation** (notamment éthique de la recherche et intégrité scientifique)
- Assure une démarche qualité de la formation en mettant notamment en place des **comités de suivi individuel**
- Contribue à une **ouverture européenne et internationale**
- Formule un avis sur les **demandes de rattachement** d'unités ou d'équipes de recherche.

Contrat Doctoral d'Établissement (CDE)

- Décret d'application signé le 29/08/2016 qui **remplace notamment les contrats d'allocataire de recherche et de moniteur de l'enseignement supérieur**
- Le CDE fixe **les droits et devoirs** des Établissements d'inscription et d'accueil et les **droits et devoirs** des doctorants
- **Contrat de travail** conforme au droit public avec un engagement financier sur 3 ans -> thèse = expérience professionnelle
- Le CDE fait apparaître un montant minimal d'allocation de 1779,80 €/mois brut (au 1^{er} janvier 2018)

Concours de l'ED = 36 CDE = 3,6 M€

Attribution d'un CDE : étapes et calendrier 2020

- *Dépôt d'un sujet de thèse sur le portail TEBL par un porteur (HDR) (fin 15 mars 2020)*
- *Examen des sujets par les gestionnaires (administratif) et le Comité de Sélection de Site (scientifique)*
- *Mise en ligne des sujets (1^{er} Avril 2020)*
- *Acte de candidature sur les sujets (fin 4 juin 2020)*
- **Evaluation de la recevabilité administrative**
- **Évaluation des candidatures** par la CSS+ (classement sur le cursus)
- **Validation** des candidatures pour l'audition par la Commission Recherche de l'ED (**22 juin**) – **Envoi des convocations**
- **Audition** (**lundi 29/mardi 30 juin 2020**) (classement sur l'oral)
- **Classement final** (cursus + oral) des candidats par ordre de mérite
- **Validation du classement final** par le Conseil de l'ED (**2 juillet 2020**)
- **Attribution** du CDE par les Etablissements

Evaluation et sélection des candidatures (variable en fonction des sites. Ici Nantes)

Conditions nécessaires :

- Validation de la candidature par le directeur de thèse
- Dossier complet
- Maximum 1 candidat/sujet

Examen des dossiers par les CSS+ et validation par la CR :

- Classement dans la promotion du M2
- *Expérience en recherche*
- *Compétence en adéquation avec le sujet choisi*
- *Pièces complémentaires*

Nombre de candidats auditionnés à l'oral : 2 fois plus que de CDE (variable en fonction des sites ; par ex. à Nantes : 13 CDE / 26 candidats auditionnés)

Organisation de l'audition

- Le concours de l'ED est organisé sur les 4 sites géographiques de l'ED, le même jour, avec des règles communes
- Les 4 jurys sont composés chacun de 8 chercheurs/enseignants-chercheurs
- Parmi les 8 jurés, 4 sont extérieurs au site géographique, 4 sont locaux
- Tous les jurés ont signé une charte de déontologie
- Les règles précises concernant la composition des jurys et le déroulé de l'audition sont accessibles sur le site de l'ED ou TEBL : https://ed-bs.doctorat-bretagneloire.fr/sites/default/files/u46/procedure_depots_de_sujets_et_candidatures_20202021.pdf

Modalités pratiques

Modalités pratiques (communes chaque année)

- **Lieu** : sur site, salle et heure communiquées lors de la convocation officielle par mail
- **Durée entretien** : 25 minutes. À huis clos
- **Présentation** : 10 minutes précisément. Il est demandé de se présenter et d'exposer son sujet et stage de M2 (env 3-4 min), puis d'exposer son projet de recherche (env 5-6 min)
- **Discussion-questions** : 15 minutes précisément, modérées par un modérateur
- **Visioconférence** : possible, à la condition de se signaler et de réaliser un test technique en amont. En cas de dysfonctionnement technique le jour de l'audition, l'ED ne pourra en être tenue responsable.
- **Langue** : français ou anglais
- **Support** : ppt/pptx (mac ou PC) **ET** pdf (si souci avec ppt/pptx)

Modalités pratiques (spécifiques à 2020)

- **Présentation** : doit être envoyée par mail à l'ED du site correspondant avant dimanche 28/06 18h
- **Résultats expérimentaux de M2** : ils ne sont pas évalués en tant que tels. La partie M2 est évaluée sur la maîtrise générale du sujet, la démarche envisagée, les résultats qui étaient attendus
- **Covid-19 - gestes barrières** : obligation absolue de les respecter – disqualification dans le cas contraire (cf diapositive 8)

Covid-19 - Gestes barrières

- **Le jury est divisé en 2** : les jurés locaux sont présents (sauf souhait personnel contraire), les jurés extérieurs sont en visioconférence
- **Le nombre maximum de personnes** présentes dans la salle est de 7, dont la taille sera adaptée
- Les candidats sont convoqués au niveau de la salle d'audition à **une heure précise, qu'ils sont tenus de respecter**. Il leur est interdit d'être présent AVANT cette heure. Si le candidat est en avance il a obligation d'attendre à l'extérieur du bâtiment.
- **Le port du masque** est obligatoire jusqu'à l'entrée dans la salle d'audition. Il pourra être retiré sur proposition du modérateur si/quand les conditions seront réunies. Le candidat peut choisir de le conserver.
- Le candidat aura à sa disposition un ordinateur (qu'il ne touchera pas) commandé par un **pointeur** mis à disposition
- Il lui sera demandé de **porter des gants** (en nitrile, mis à disposition)
- Le déroulé des auditions a été modifié de sorte que **les candidats ne se croisent pas** (arrivée et départ décalés de 5 minutes)
- **Le non-respect des gestes barrières entraine l'annulation immédiate de la candidature**

Evaluation par le jury de l'audition

Nature de l'enjeu

- La candidature porte sur un **contrat de travail de 3 ans** pour lequel le doctorant se verra confier des travaux dont l'importance pour les équipes de recherche est fondamentale
- Les candidats sont donc évalués sur cette base : **c'est un entretien d'embauche**, débouchant sur 3 ans de salaire et un engagement de confiance.

Critères évalués lors de l'audition

Les jurés ont pour consigne d'évaluer les points suivants :

1- **L'expérience en recherche et de la recherche**, particulièrement :


- la motivation (curiosité scientifique, richesse de la formation...)
- l'adéquation du profil technique du candidat avec les compétences disciplinaires et techniques requises pour le sujet

2- **L'aptitude à analyser et à conduire le sujet choisi**, particulièrement :

- la capacité à justifier le choix du projet et à conduire sa propre auto-évaluation
- la compréhension du sujet, de la démarche proposée et des difficultés possibles

3- **Ses capacités pédagogiques** permettant d'exposer très clairement son sujet et de le défendre.

Il sera aussi demandé au candidat quelle vision il a de son projet professionnel.

 Cette audition n'est pas un oral de M2. Son but est d'évaluer les capacités (scientifiques, humaines, pédagogiques), les motivations et l'adéquation au projet proposé du candidat, dans le but d'un recrutement. L'audition compte pour 60% de la note finale, le cursus du candidat étant pris en compte pour 40%.

Calcul du classement final

Cursus

- La note de cursus est basée sur le classement dans la promotion du M2. Cette note est pondérée à 40% dans le résultat final.

Audition

- Chaque juré évalue indépendamment chaque candidat selon les critères énoncés sur la diapositive précédente
- A la fin des auditions, et en présence des membres du jury, les notes de tous les jurés sont compilées et un classement par ordre de mérite est établi
- Le classement à l'audition est pondéré à 60% dans la note finale

Exemple de calcul

- Etudiant « A », bon partout : reçu 5^{ème} sur 54 en M2, classé 3^{ème} sur 26 à l'oral
- Etudiant « B », audition meilleure que cursus : reçu 12^{ème} sur 32 en M2, classé 1^{er} sur 26 à l'oral
- Etudiant « C », cursus meilleur qu'audition : reçu 1^{er} sur 41 en M2, classé 7^{ème} sur 26 à l'oral

- Etudiant « A » = $[5/54 \times 0,4] + [3/26 \times 0,6] = 0,106$
- Etudiant « B » = $[12/32 \times 0,4] + [1/26 \times 0,6] = 0,173$
- Etudiant « C » = $[1/41 \times 0,4] + [7/26 \times 0,6] = 0,171$

- Classement final par ordre de mérite : A, C, B

Questions ?

Si vous avez des questions, contactez en premier lieu votre gestionnaire de site. Si elle ne peut pas répondre, elle relayera votre question à Xavier Le Goff ou moi-même

Gestionnaires

Nantes (direction) / ONIRIS

Hélène TOURIGNY - Tél : 02 40 41 11 19 - mail : ed-bs@u-bretagne Loire.fr

Angers

Nicole LOTODÉ - Tél : 02 41 96 22 54 - mail : ed-bs.angers@u-bretagne Loire.fr

Brest

Michèle KERLEROUX - Tél : 02 98 01 70 32 - mail : ed-bs.brest@u-bretagne Loire.fr

Rennes

Badia M'SSASSI - Tél : 02 23 23 50 19 - mail : ed-bs.rennes@u-bretagne Loire.fr

Responsable de la Commission Recherche

Xavier Le GOFF - mail : xavier.le-goff@univ-rennes1.fr

Directeur de l'ED

Laurent BECK - mail : laurent.beck@inserm.fr

Composition du jury du concours (Nantes)

Juré	Laboratoire
Guillaume BASTIAT	INSERM UMR_S 1066/CNRS 6021 - MINT Micro et Nanomédecines Translationnelles
Latifa BOUSARGHIN	INSERM UMR_S 1241 UMR INRA 1341 - NuMeCan Nutrition, métabolismes et cancer
Béatrice CHARREAU	INSERM UMR 1064 - CRTI Centre de Recherche en Transplantation et Immunologie
Laëtitia GUEVEL	INSERM UMR_S 1232/CNRS ERL 6001 CRCINA Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie
Jérôme GUICHEUX	INSERM UMR_S 1229 - RMeS Regenerative Medicine and Skeleton
Guillaume MABILLEAU	EA 4658 - GEROM Groupe d'Etudes sur le Remodelage Osseux et les bioMatériaux
MIGNEN	INSERM UMR 1227 - LBAI Lymphocytes B et AutoImmunité
SOUAZE	INSERM UMR_S 1232/CNRS ERL 6001 CRCINA Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie

Bon courage !